

Sommaire

- P1 - Édito du Maire
 - Notre village avance
- P2 - Nos enfants
 - Histoire
- P3 - Vie pratique
 - État Civil
 - Commémoration
- P4 - Innovation
 - Social
 - Zoom sur l'entreprise
- P5 - Conseil municipal
- P6 - Arrêté « Parc et aires de jeux »
 - Événements
 - Petite annonce
- P7 - Associations
- P8 - Concours photo

Chères Wavignisiennes, chers Wavignisiens,

Pour ce deuxième numéro de notre journal de l'année 2024 il est temps de faire un point sur les travaux réalisés dans notre commune.

Beaucoup d'entre vous ont pu constater que des travaux d'aménagement ont été réalisés ces dernières semaines sur la départementale à l'entrée du village en venant de Catillon.

Il était nécessaire de sécuriser cette voirie par l'installation d'un trottoir.

Les riverains de cette route ont été très perturbés par ces travaux car ils ne pouvaient circuler avec leurs voitures qu'à des horaires décalés.

Je les remercie de leur compréhension et surtout de leur tolérance envers les agents des entreprises qui sont intervenues. Ces derniers m'ont d'ailleurs fait part de leur grande satisfaction dans leur relation avec les habitants.

J'en profite pour rappeler une nouvelle fois aux propriétaires qu'il n'y aura aucune tolérance de stationnement sur ces trottoirs qui sont réservés exclusivement aux piétons et que tout manquement sera sanctionné.

Je leur demande expressément de signaler cette interdiction de stationnement à leurs visiteurs et de les inviter fermement à respecter ce règlement.

Je rappelle que des tracteurs et machines agricoles circulent souvent dans cette rue et le non respect de cette interdiction obligerait ces engins à monter sur le trottoir d'en face ce qui risquerait de provoquer une détérioration de cette voirie.

Je tiens à remercier les élus de notre département pour l'attribution d'une subvention de 51 000 euros qui représente 38% du coût de ces travaux.

D'autres travaux vont débiter sur notre église dont 5 contreforts se dégradent petit à petit.

Une entreprise référencée par le département va démarrer la réfection de ces piliers. Les travaux devraient durer environ 3 mois. Ils seront une fois encore subventionnés à 38% sur une enveloppe budgétaire prévue de 66 000 euros.

Avec mon équipe du conseil municipal nous continuons de prendre bien soin de notre village.

Le lundi 8 avril, nous avons voté le budget 2024 que vous lirez dans ce journal.

Une fois de plus, comme je m'y étais engagé il y a maintenant 10 ans lors de ma première élection, les impôts locaux communaux, n'ont pas été augmentés.

Je vous souhaite de bien profiter d'un merveilleux printemps.

Votre Maire dévoué, André RENAUX

NOTRE VILLAGE AVANCE

Création de trottoirs rue Douce

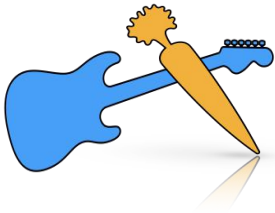


en sortant du village



entrée par Catillon

NOS ENFANTS



Accueil Péri-scolaire



La Mairie de Wavignies organise un accueil de loisirs cet été du lundi 08 au mercredi 31 juillet.

Les dates d'inscription sont les lundi 27 et mardi 28 mai, lundi 10 et mardi 11 juin, lundi 17 et mardi 18 juin.

Notre thème " Le Petit Concert des légumes" est autour du potager et du jardinage.

L'objectif est de (re)découvrir les légumes.

Nous souhaiterions que les familles s'investissent dans notre futur projet.

A bientôt ! Virginie Leblanc, directrice ALSH juillet

Rentrée 2024-2025

Les dates d'inscription à l'accueil péri-scolaire et la restauration scolaire pour la rentrée 2024 auront lieu du lundi 17 au jeudi 20 juin de 08h30 à 11h00 et de 17h00 à 18h30.

Documents à fournir : photocopie des vaccinations, numéro CAF (ou le cas échéant dernier avis d'imposition), attestation d'assurance

Hélène LEPEINGLE Responsable service péri-scolaire tél : 03.44.50.54.78

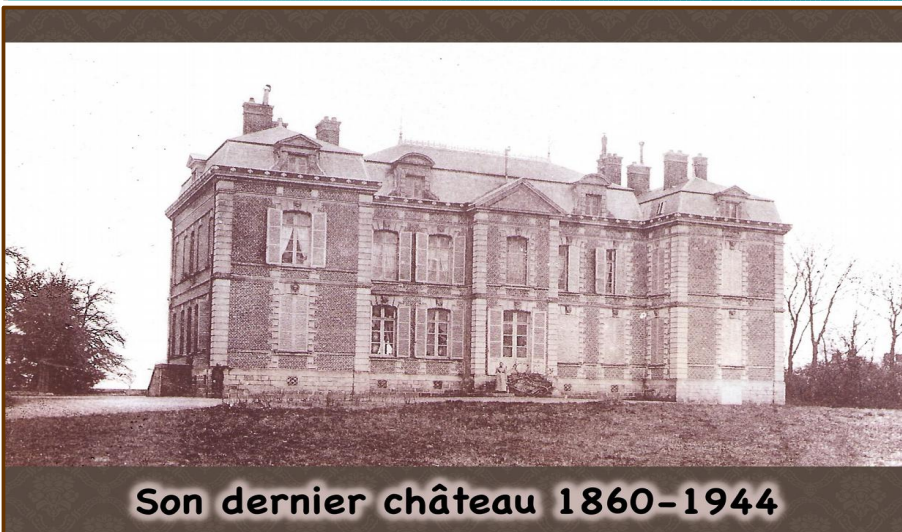


79 enfants inscrits,
396 œufs en plastique cachés,
près de 12 kg de chocolat distribués

Un superbe après midi dans la joie et la bonne humeur 😊
et... sans pluie oouuuufff 😄



HISTOIRE DE WAVIGNIES



Son dernier château 1860-1944

Savez-vous qu'à l'emplacement de notre joli parc où vous allez vous détendre avec vos enfants, existait ce château.

Ce château a naturellement son histoire.

Cette histoire a passionné **Monsieur Bruno Nicaise**

qui, au terme de longues et minutieuses recherches, nous la raconte avec force détails dans une étude richement étayée. Il faut dire que notre narrateur possède de profondes racines avec notre village puisqu'il est fils et petit fils de nos anciens notaires.

Pour enrichir vos connaissances sur votre village, allez retrouver ce riche document à la bibliothèque où sur notre site « wavignies.fr » onglet « Accueil », sous onglet « Histoire et témoignages du passé »

La municipalité félicite Monsieur Bruno Nicaise pour l'excellence de ses travaux et le remercie très sincèrement d'avoir bien voulu nous les confier pour diffusion.

VIE PRATIQUE



MAIRIE – 1 rue de la Hercherie
60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

E-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi de 8h45 à 12h00

Mercredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Judi de 16h00 à 19h00

Vendredi de 8h45 à 12h00

Samedi Fermé

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



Analyse de l'eau effectuée le 09 avril 2024

La teneur en nitrates (54,6mg/l) est supérieure à la limite de qualité.

L'agence régionale de santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux **femmes enceintes ou allaitantes** pour qui **des bouteilles d'eau gratuites** sont mises à disposition à **Wavignies Services**.



Venir les chercher

les matins du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.



Wavignies Services

Tel : 03.44.19.58.40

wavignies-services@orange.fr



Agence postale et bibliothèque

ouvertes

du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30

Samedi : de 9h00 à 11h45

Carte d'identité – Passeport

Avant de prendre rendez-vous,
préparez votre dossier en allant sur le site
<https://ants.gouv.fr>



Les photos peuvent être réalisées sur place

DÉCHETS VERTS



Il n'y aura pas de ramassage le 1er mai, une collecte de remplacement aura lieu le **samedi 04 mai**.

Pour rappel, les sacs de déchets verts sont à retirer du lundi au samedi de 9h00 à 11h30 à Wavignies services.

Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants sont autorisés uniquement :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00



Inscriptions à l'école Année scolaire 2024/2025

La préinscription, pour les enfants nés en 2021, est possible dès maintenant, en Mairie.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Un certificat vous sera alors délivré



Élections européennes

Les personnes non inscrites sur la liste électorale sont invitées à venir en mairie pour s'inscrire

pour les prochaines élections qui auront lieu le dimanche 09 juin. Vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, date limite vendredi 3 mai.

ÉTAT CIVIL



Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

Lou PAGNIER, née le 07 mars à Beauvais



Nous partageons la peine de la famille de :

M. Roger SYOEN décédé le 30 mars à Clermont

M. Michel CAZIER décédé le 18 avril à Amiens (obsèques prévues le jeudi 25 avril à 10h30 à l'église)

COMMÉMORATION



Mercredi 8 mai à 11 heures, les habitants de Wavignies sont invités à se rendre à la cérémonie qui se tiendra au monument aux morts. Cette date importante marque la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne. Les participants partageront ensuite le verre de l'amitié.

INNOVATION



est sur



IntraMuros

DISPONIBLE SUR  

Téléchargement gratuit

Votre Communauté de Communes utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



Installez l'appli du Plateau Picard !

La communauté de communes du Plateau Picard est sur IntraMuros. Une application à installer sur votre smartphone pour connaître en temps réel les actualités et les alertes de votre commune et de l'intercommunalité.

➤ C'est entièrement gratuit et totalement anonyme
 Pas d'identifiant, pas de mot de passe, pas d'adresse mail !

➤ La mise en place d'IntraMuros est en cours de déploiement, elle va monter en puissance au cours des semaines à venir.

➤ Votre mairie va choisir les informations qu'elle souhaite y déposer. En transparence, vous recevrez aussi les infos et alertes du Plateau Picard

➤ Vous pouvez vous abonner à autant de communes que vous souhaitez. Paramétrez vos notifications comme bon vous semble.

➤ L'application est disponible sur les plateformes Android et Apple. Son installation est ultra-simple.

SOCIAL

 Solidaire

JOURNÉE DE DÉPISTAGE

INFORMATIONS

 26 JUIN 2024

 Salle des Fêtes L'Agora
place Komarom, 60130 Wavignies

 15 MINUTES DE CONSULTATION

- M. CARLIER RÉMI DE 9H À 13H30
- M. EWEN KERBELLEC DE 14H À 17H

“ C'EST GRATUIT
PRENEZ SOIN DE VOUS ! ”

ORGANISATEUR

Association Happy Lend's

 06 59 83 54 69
 HappyLends@hotmail.fr
 Happy Lend's



GRaine de Champion



Scan moi pour t'inscrire ou Appeler nous

Intervenants



OPTICAL CENTER
OPTIQUE & AUDITION


M. Carlier Rémi
Audioprothésiste
Diplômé d'état



Audika



M. Ewen Kerbellec
Audioprothésiste
Diplômé d'état

ZOOM SUR L'ENTREPRISE



Rucher de l'Ours

Miel récolté et mis en pot par l'apiculteur

ZAWORSKI GILLES
60130 WAVIGNIES
06 71 98 29 54

ORIGINE FRANCE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 AVRIL 2024

Le 08 Avril 2024, 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire

Étaient présents : Mme BRAINE, M.DESCROIZETTE, Mme ERCOLANO, M. LACHEAU, adjoints
Mme BARDU, M. SICARD, M. LEPEINGLE, Mme ROUCOUX

Pouvoirs: M. MARGINET à Mme BRAINE, Mme GOURDIN à Mme ERCOLANO et M. PETITPRETRE à M. LACHEAU

Absent excusé : M. Jean-Pierre PILLON, Absente : Mme Maud DENIS

Secrétaire de séance : Mme Marie- Louise BRAINE

ORDRE DU JOUR

COMPTE DE GESTION 2023

Le compte de gestion a été approuvé à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS

M. RENAUX ne devant pas participer au vote donne la présidence à Mme BRAINE

Excédent de fonctionnement : 797 629,30 €

Excédent d'investissement : 89 149,63 €

Reste à réaliser dépenses : 8 000,00 €

Affectation au compte 001 de la somme de 89 149,63 €

et reprise au compte 002 du budget de la somme de 797 629,30 €

18 h 54 : Arrivée de Mme Maryline MALLARD - Voté à l'unanimité

Retour de M. RENAUX qui préside à nouveau la séance

TAUX D'IMPOSITION

Taxes foncières : - propriétés bâties : 50,92 % voté à l'unanimité

- propriétés non bâties : 91,76 % voté à l'unanimité

Taxe d'habitation sur les logements vacants : 18,40 % voté à l'unanimité

Ces taux sont identiques à ceux de l'an dernier

BUDGET PRIMITIF 2024

Dépenses de fonctionnement 1.063.939,30

Recettes de fonctionnement 1.763.939,30

Dépenses d'investissement 710.000,00

Recettes d'investissement 710.000,00

Voté à l'unanimité

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. le Maire propose d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

- ANCIENS COMBATTANTS : 600,00 € - BOULISTES : 300,00 €

- CLUB DU BON ACCUEIL : 1.000,00 € - COOPERATIVE SCOLAIRE : 1.000,00 €

- DART'S CLUB : 400,00 € - ENFANTS SOURIRES : 800,00 €

- ETOILE SPORTING : 1.300,00 € - HAPPY LEND'S, Graine de Champion 200,00 €

- RESTO DU COEUR : 500,00 € - TENNIS DE TABLE : 600,00 €

- VADROUILLEURS : 600,00 € - WAVIGNIES EN FETES : 4.200,00 €

Votées à l'unanimité

DELEGATION DE SIGNATURE

M. le Maire délègue sa signature à Mme BRAINE, adjointe, pour la délivrance d'une autorisation d'urbanisme.

Voté à l'unanimité

TARIF DE LA SALLE DES FÊTES

M. le Maire expose que les factures d'énergie ont subi une très forte augmentation et propose d'aménager les tarifs de

location : - pour le W.E : Petite Salle : 350,00 €, Grande Salle : 750,00 €, les 2 salles : 850,00 €

Les autres tarifs restent inchangés. Voté à l'unanimité

ADHESION AU GROUPEMENT ACHAT ENERGIE

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune adhère au Groupement de commandes du SE 60 pour les contrats d'électricité et de gaz . Le marché actuel va bientôt arriver à échéance et il est demandé au Conseil d'adhérer au Groupement de commandes avec une nouvelle mise en concurrence pour l'acheminement et la fourniture en gaz et en électricité (sites de puissance supérieure et inférieure à 36 KWA). Voté à l'unanimité

Z.A.E.R.

La préfecture demande que les communes définissent des zones d'accélération des énergies renouvelables sur leur territoire et transmettent aux services de l'État la cartographie de ces zones. Le Conseil Municipal , à l'unanimité, propose de fixer les toits des bâtiments communaux pour des panneaux photovoltaïques, une partie du parking du cimetière pour des panneaux solaires et une zone située entre Wavignies et Ansauvillers pour de l'éolien. Cette cartographie a pour objectif de fixer des zones, elle n'est pas définitive et n'oblige pas la commune à faire des travaux.

Voté à l'unanimité

NOUVELLE DENOMINATION D'UN CHEMIN

M. le Maire expose que l'appellation du «Chemin des Morts » n'est pas attrayante pour d'éventuelles constructions, après divers échanges notamment sur l'origine de ce nom, le Conseil Municipal a décidé de le modifier en ce sens :

- de la rue Lucien Sueur à la rue Jean-Pierre Braine : Chemin du Clos dio Pillon
- de la rue Jean-Pierre Braine à la rue de l'Orme : Chemin Jean-Pierre Braine

Voté à l'unanimité

ARRÊTÉ

PARC MUNICIPAL ET AIRES DE JEUX



ALERTE
VENTS
VIOLENTS

Par arrêté municipal en date du 19 avril 2024, l'accès au parc municipal Geneviève Roche ainsi que de l'aire de jeux et le City-stade sont interdits lors d'épisodes de vent fort prévus par Météo France (vigilance orange ou rouge), afin d'éviter les risques liés aux chutes de branches.

ÉVÉNEMENTS



Le samedi 18 mai 2024, la course cycliste "Les routes de l'Oise" traversera notre ville à partir de 16h00 venant de Catillon, Rue Douce puis Rue de la Hercherie vers la D23 Rue de la Libération direction Ansauvillers.

Le stationnement dans ces rues sera strictement interdit à partir de 14h00 jusqu'au passage du dernier cycliste et de la voiture-balai

WAVIGNIES en FÊTES
Organise

son **COCHON DE LAIT A LA BROCHE**

MENU Adulte
1 Kir **25€**
Cochon de lait accompagné de ses pommes de terre et de ses haricots verts
1 Verre (rouge ou rosé)
Salade / Fromage
Salade de fruits
1 Café

Le **LUNDI**
(Pentecôte)
20 MAI 2024

MENU Enfant
1 Boisson (au choix)
Cochon de lait et ses légumes
1 Dessert **15€**

SUR RÉSERVATION
AU 0620654697
(Paiement a la réservation)

LE PLATEAU PICARD VOUS INVITE

8^e FESTIVAL DE PRINTEMPS
Du 24 au 26 mai 2024
Salle de l'Agora - Wavignies
3 jours de divertissements **GRATUITS**

WAVIGNIES

PLATEAUPICARD.FR

+ : D'INFOS

PETITE ANNONCE

Un habitant de Wavignies qui se chauffe avec un poêle à granulés vous propose de réaliser des économies sur l'achat de vos pellets en réalisant une commande groupée. A partir de 4 ou 5 palettes cela commence à devenir intéressant. La moyenne pour se chauffer étant d'une ou deux palettes par logement par an, il semble facile d'arriver à un nombre suffisant de commandes. Appelez M. Jérémy Descateaux : 06 77 75 00 94

ASSOCIATIONS



La saison 2023/2024 de l'ESCW se termine dans quelques semaines pour les grands et les petits... et laisse place au lancement de la saison 2024/2025 :

N'hésitez pas, si vos enfants sont intéressés pour venir essayer et pratiquer le football de rejoindre l'Etoile Sporting Club de Wavignies afin d'étoffer l'effectif des équipes jeunes déjà en place pour la prochaine saison.

Le club organise des Portes ouvertes sur les 4 mercredis d'entraînement jeunes du mois de juin de 15h30 à 17h 00 au stade municipal de Wavignies pour les catégories suivantes :

U7/U8/U9 (2018/2017/2016) U10/U11 (2015/2014) U12/U13 (2013/2012)

Pour les catégories U14/U15/U16/U17/U18 et afin de venir essayer merci de contacter Stéphanie afin de connaître l'organisation des séances découvertes. De plus, nous avons pour objectif de poursuivre l'aventure en équipe à 11 **U14/U15** c'est pourquoi nous recherchons des jeunes **nés en 2011 et 2010**, avec la possibilité d'intégrer des **U16 féminines (dans la limite de 3) nées en 2009**.

Le club a un projet de création d'une équipe U16/U17/U18(2009/2008/2007)

N'hésitez pas à contacter Stéphanie Dorré, secrétaire du club au 06.80.59.03.68, par mail à l'adresse suivante escwavignies@gmail.com ou sur les réseaux sociaux ESC WAVIGNIES (Facebook, Messenger). Les Membres du bureau restent disponibles pour échanger avec vous sur le fonctionnement du club et de la prochaine saison, et remercient chaleureusement l'ensemble des joueurs, dirigeants, bénévoles et parents pour leur présence, participation et disponibilité sur les actions du club, tout au long de la saison !

Au plaisir de vous retrouver prochainement. L'ESCW.



Club du bon accueil

Le 14 avril 2024 plus de 110 danseurs ont passé une agréable journée à l'agora de Wavignies



Je suis heureux et fier de vous annoncer qu'une équipe des BOULISTES DE WAVIGNIES est devenue Vice-Championne de l'Oise en doublette provençale. Nous voilà ainsi qualifiés pour les championnats des Hauts de France pour une place aux championnats de France

Une équipe féminine et une autre équipe masculine se sont aussi qualifiées pour les championnats des Hauts de France.

Cordialement, Thibault Faburel, Président



M. Duhasard Théo

M. Azelard Cédric



Mlle Duquesne Camille

Mlle Duduc Angelina

Mlle Robert Noémie



M. Faburel Thibault

M. Goncalves David

M. Garret Davy



CONCOURS PHOTO DE WAVIGNIES



La commune de Wavignies organise un concours de photos gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs wavignisiens.

1° THEME DU CONCOURS

La nature : Paysages - Arbres - Fleurs - Animaux - Couchers de soleil.

Les photos devront être prises sur le territoire de la commune où dans son environnement immédiat.

2° CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne physique résidant à Wavignies.

La participation au concours est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

Les photographes professionnels sont exclus du concours.

3° DUREE DU CONCOURS

Le concours est ouvert à parution du présent règlement et se terminera jeudi 15 août 2024.

4° MODALITES DE PARTICIPATION

Chaque participant peut présenter 5 photographies au maximum.

Les photos seront de préférence d'un format de 16/9 ème, en couleur. Leur qualité doit être suffisante pour permettre leur agrandissement sans perte au format 112 cm X 63 cm.

Elles ne doivent pas être retouchées, ni faire l'objet d'un montage par un logiciel de photos.

Les photos sont à envoyer à l'adresse mail de la mairie : "wavignies-mairie@orange.fr"

Chaque photo devra porter un nom et indiquer son lieu de prise de vue.

Les photos seront mises en ligne et consultables sur le site internet de la commune : wavignies.fr.

Un onglet spécifique « **Concours photos** » sera créé sous l'onglet principal « *Culture* ».

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété artistique. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication de la commune.

5° JURY DU CONCOURS ET CRITERES DE SELECTION

Le jury est constitué de quatre personnes indépendantes extérieures à la commune.

Ce jury aura pour mission de sélectionner les photographies des candidats présentées de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seules pourront connaître les noms des auteurs des clichés les personnes chargées de réceptionner les œuvres.

6° PRIX ET RECOMPENSES

Les gagnants seront invités à la soirée annuelle de remise des récompenses organisée par la commune

Les cinq photos gagnantes agrandies au format 112 cm x 63 cm seront apposées au mur de notre salle municipale agora.

7° INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

